

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie – salle du conseil.

le jeudi 9 juin 2022 à 18h15.

Affiché, le 02/06/2022



ORDRE DU JOUR

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

II. DELIBERATIONS

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12/05/2022**
- 2. APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION MICROMAM CONCERNANT LE PROJET DE CREATION D'UN OBSERVATOIRE ORNITHOLOGIQUE**
- 3. APPROBATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS**
- 4. ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA REALISATION DU SENTIER PEDAGOGIQUE (suite)**

III. DECISIONS DU MAIRE

IV. ETAT CIVIL

V. DATES PROCHAINS CONSEILS ET COMMISSIONS

VI. QUESTIONS DIVERSES